



DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT

**tandem** | spectacle et débat philo - à partir de 14 ans

# L'AFFAIRE COSTALAMONE

## JE MOURRAI PAS GIBIER

INTI Théâtre

<b>L'AFFAIRE COSTALAMONE</b>	<b>3</b>
Avertissement - avant le spectacle	<b>3</b>
L'histoire	<b>4</b>
La forme	<b>5</b>
<b>PROLONGER LA DISCUSSION</b>	<b>6</b>
<b>FREDO</b> La prison et la punition	<b>8</b>
<b>TERENCE</b> Le bouc émissaire et la norme	<b>10</b>
<b>MARTIAL</b> La responsabilité et le choix	<b>12</b>
<b>MORTAGNE</b> La violence et la polarisation de la société	<b>14</b>
<b>AUTRES PISTES PÉDAGOGIQUES</b>	<b>16</b>
<b>ÉQUIPE ET CONTACTS</b>	<b>17</b>

# L'AFFAIRE COSTALAMONE

## Avertissement - avant le spectacle

« L'affaire Costalamone » est adapté du roman « Je mourrai pas gibier » de Guillaume Guéraud : un texte brut, des phrases courtes, un ton direct. Une histoire violente, comme vous le découvrirez dans les pages qui suivent. La mise en scène du spectacle a été travaillée pour mettre de la distance par rapport à cette violence. La comédienne qui se tient sur scène n'est pas protagoniste du récit, elle nous le raconte. L'univers visuel qu'elle nous présente via son rétroprojecteur se veut évocateur et poétique.

Toutefois, les images évoquées par le texte restent dures, elles parlent de brutalité, de blessures, d'une tuerie. Chacun-e a ses propres limites face à la violence. Nous conseillons donc de prévenir les adolescent·e·s avant le spectacle, afin qu'ils puissent se préparer mentalement à accepter ce récit. On peut également leur rappeler que si les images invoquées sont trop dures, ils ont toujours la possibilité de quitter la salle, nous ne souhaitons pas leur imposer des images qu'ils ne souhaitent pas recevoir.

La discussion philo qui suit le spectacle sert également à digérer le choc du récit. Il ne s'agit pas de violence gratuite, la brutalité de l'histoire a pour but de nous faire réfléchir. Garder la parole ouverte suite à la représentation, notamment à travers les pistes que propose ce dossier, permettra aussi aux élèves de mieux l'intégrer.

*Des raisons, on peut toujours en trouver. Des bonnes ou des mauvaises. En pagaille. Mais c'est pas mon boulot. Il y a des spécialistes pour ça. Ils vont sûrement me poser un milliard de questions sur les coups que j'ai pu prendre quand j'étais même et sur les trucs que je voyais à la télé et sur la fois où j'ai rayé la voiture de ma prof de maths. Après ça, ils me montreront des taches qui ressemblent à rien et ils attendront que je leur dise à quoi ça ressemble. Je vois pas ce que je pourrai leur raconter.*

« **Je mourrai pas gibier** » – Guillaume Guéraud

## L' HISTOIRE

À l'occasion du mariage de son frère, Martial Costalamone fait 8 victimes : 5 morts, 2 blessés graves et 1 blessé léger. Le blessé léger, c'est lui. Au fur et à mesure du récit, on découvre Martial et son village de Mortagne où s'affrontent depuis toujours les scieurs et les vigneron. Tout le monde doit choisir son camp. Une seule passion les unit tous : la chasse. Ils répètent d'ailleurs sans cesse : « Je suis né chasseur ! Je mourrai pas gibier ! ».

Le récit est transmis sans pathos et avec distance. Pour permettre cette distance, ce n'est pas Martial qui se trouve devant les spectateurices mais une citoyenne « enquêtrice-assistante sociale- psychologue », bien décidée à questionner avec nous l'utilité et le fonctionnement de la justice. Sans excuser ou pardonner, « L'affaire Costalamone » veut ouvrir un chemin vers une meilleure compréhension des mécanismes de la violence.

Qui a la responsabilité du crime commis ?

Comment le réparer ?

Une table, une chaise, un public. Nous n'avons besoin de rien de plus pour vous présenter « L'affaire Costalamone ». Cette forme théâtrale légère peut donc se jouer partout : dans les écoles, mais aussi dans les lieux alternatifs, les bibliothèques, les maisons de jeunes... Des lieux qui ne sont pas des lieux « de théâtre » mais qui sont parfaits pour cette petite forme et pour enclencher la réflexion avec toutes les ados.

La comédienne qui nous fait découvrir l'histoire de Martial est seule sur scène, avec un rétroprojecteur et un écran. Elle diffuse des extraits du témoignage de Martial et elle nous parle, simplement. Son récit dure 50 minutes, et directement dans la continuité de celui-ci, elle propose aux adolescent·e·s une discussion sous forme d'un débat philo qui dure également 50 minutes, en présence d'une personne ressource spécialisée dans le droit pénal ou le milieu carcéral. La présence d'une personne ressource donne une nouvelle dimension au débat et permet d'ancrer l'histoire dans le réel, de stimuler la réflexion. Spectacle et débat s'enchaînent sans qu'on s'en rende compte, les limites entre fiction et réalité se brouillent pour mieux alimenter les réflexions et libérer la parole.



# PROLONGER LA DISCUSSION

Après le récit de Martial, les adolescent·e·s sont invité·e·s à échanger, avec la comédienne et l'intervenant·e spécialiste du droit pénal ou du milieu carcéral. D'une représentation à l'autre, les chemins empruntés par les participant·e·s sont très divers : qui est responsable ? qui est coupable ? la violence de Martial était-elle justifiée ? sa façon d'agir était-elle « juste » ? Martial doit-il être le seul puni ? comment éviter que de tels faits ne se reproduisent à Mortagne ? Cette discussion dure cinquante minutes. Cinquante minutes, c'est peu pour répondre à tout cela.

Nous vous proposons donc de prolonger le débat en classe !



## À vous de jouer !

Nous avons choisi quatre personnages du récit, qui soulèvent quatre thématiques. Pour chacune, vous trouverez d'abord quelques questions qui peuvent être abordées avec les élèves, puis des informations concrètes, et enfin des ressources qui permettent d'approfondir le sujet. À partir de là, les possibilités sont multiples :

**La version PHILOSOPHIQUE** Choisir une thématique et lancer le débat avec la classe selon les principes de la discussion philo (voir encadré page suivante)

**La version PETIT COMITÉ** Former des sous-groupe et proposer à chacun d'eux de s'attaquer à un personnage et une thématique, en cherchant des infos puis en cherchant à répondre à quelques-unes des questions philo

**La version INFORMATIVE** Sélectionner une thématique et l'approfondir avec les élèves de façon plus concrète et factuelle, à travers des articles, des podcasts, des vidéos, ou d'autres ressources (proposées ici ou venues d'ailleurs)

**La version RÉDACTIONNELLE** Donner aux élèves quelques infos factuelles sur une thématique puis leur demander de répondre par écrit à l'une ou l'autre des questions philo

... Ou un mélange de tout ça ! À vous de trouver le chemin qui vous correspond, à vous et à vos élèves, parmi les nombreuses voies ouvertes par « L'affaire Costalamone ».

## La discussion philo

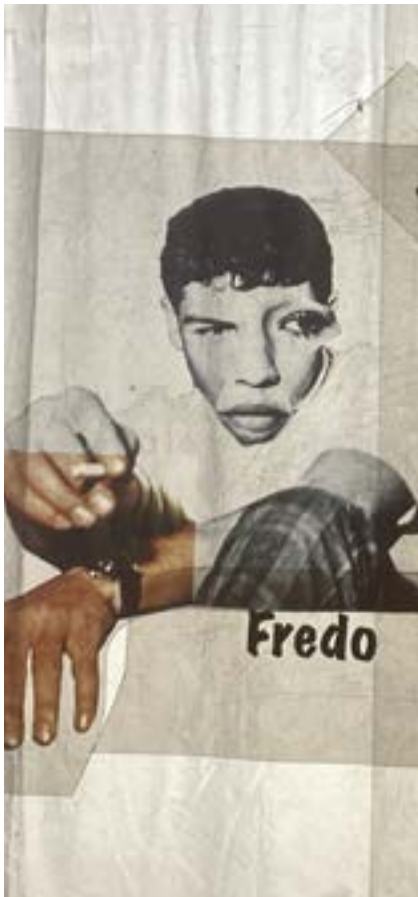
Si vous choisissez de poser à vos élèves quelques-unes des questions que nous proposons, vous vous retrouverez sur les routes de la discussion philo... Bienvenue !

Le principe est simple : éveiller les ados à une réflexion qui dépasse la simple opinion, le « j'aime/ j'aime pas », ou dans notre cas, «il faut enfermer Martial/il faut le tuer/...». Au contraire, vous pouvez leur faire découvrir à quel point il est enrichissant de réfléchir ensemble, pour développer nos aptitudes critiques et relationnelles.

Animer une discussion philo est à priori à la portée de tout le monde. Voici quelques conseils et points d'attention pour que l'échange se passe au mieux :

- Dans un débat philo, on ne se contente pas de juxtaposer des opinions. À minima, on pense et on explicite ce qu'on dit.
- On se méfie des évidences, des réponses toutes faites, des discours préfabriqués, on identifie les stéréotypes et on les déconstruit ensemble.
- Les participant-e-s sont invité-e-s, entre autre, à définir les mots qu'iels utilisent, à donner des (contre-)exemples, à réfléchir aux conséquences et aux implications de ce qu'iels disent, à reformuler leurs propos ou ceux d'autrui pour un maximum de clarté, à classer leurs idées, à identifier les critères qui les distinguent entre elles.
- La conclusion à laquelle on arrive souvent, c'est qu'il n'y a pas de réponse toute faite qui correspond à chacun-e. Et c'est tant mieux ! Les réponses qu'on construit ensemble ne seront pas des solutions, mais on peut les voir comme des horizons vers lesquels tendre.

De façon générale : **le but n'est pas de convaincre autrui, mais de le comprendre, et de comprendre en quoi les thématiques abordées et les questions qui en découlent nous concernent tous-tes.**



## FREDO La prison et la punition

### Questions aux élèves

- Comment définir la peine ou la punition ?
- Pourquoi punit-on ?
- Que faut-il prendre en compte quand on établit une punition ?
- À quoi sert la prison ?
- Quelles sont les conséquences de la punition, de la prison ? Pour le coupable ? Pour la victime ?
- Pourrait-on vivre dans un monde sans prisons ? Quelles alternatives inventer ?
- La réparation peut-elle remplacer la punition ?
- La médiation peut-elle remplacer la punition ?

Un des premiers objectifs de « L'affaire Costalamone » est de questionner l'utilité de la prison. Dans l'histoire, on apprend que Fredo a passé plusieurs mois incarcéré. Or, on n'a pas l'impression que cette peine ait eu sur lui un effet positif ou dissuasif, et elle ne l'empêche pas de faire à nouveau preuve de violence...

En Belgique, la population carcérale est d'environ **11 000 détenus**. Le pays dispose de **34 prisons**, dont le taux d'occupation est de **120%** : il est cinquième dans le classement des pays à la densité carcérale la plus élevée. Les conséquences de cette surpopulation sont multiples pour les détenu-e-s : manque d'intimité, manque d'hygiène, moins de visites, tensions entre détenu-e-s ou avec les gardien-ne-s, manque d'assistance médicale ou psycho-sociale... À la sortie, les choses s'améliorent rarement. Le taux de récidive chez nous est d'environ **60%**.

Avec ces chiffres, on est en droit de se demander si la prison comme réponse quasi-automatique au crime est vraiment un système efficace pour notre société. Des spécialistes se posent également cette question. C'est ainsi qu'est né le **mouvement abolitionniste** qui remet en cause, tout d'abord le système carcéral et l'utilité des peines de prisons, puis plus largement, qui questionne le sens même du droit pénal.

Ce mouvement invite notamment à réinventer la peine. Par exemple, dans le cas de « L'affaire Costalamone », comment punir Martial (ou les autres protagonistes), autrement que par une peine de prison ? Quelle peine permettra de réparer les crimes commis ? Au village de se reconstruire ?



Des pistes existent pour remplacer la justice pénale, comme la **justice réparatrice** : elle définit le méfait avant tout comme un acte qui a entraîné des conséquences négatives pour une ou plusieurs personnes. La personne responsable de cet acte doit donc avant tout s'engager à réparer les conséquences de son geste, elle en a la responsabilité. La médiation présente également une alternative à la punition et permet à toutes les parties d'être entendues. Ces mécanismes sont déjà de plus en plus utilisés en complément de la justice pénale.

## Ressources pour aller plus loin

### *Sur la prison et l'abolitionnisme*

« Prisons : l'écrou et ses vices » - Episode 61 du programme court DATAGUEULE, réalisé par Henri Poulain, production : Premières Lignes et Story Circus en coproduction avec France Télévisions. [https://www.youtube.com/watch?v=Atl\\_CQuBxll](https://www.youtube.com/watch?v=Atl_CQuBxll) Texte disponible sur <https://wiki.datagueule.tv/>

« Dans la peau d'un maton » - enquête en immersion dans une prison par Arthur Frayer, 2011, Fayard.

« La prison est-elle obsolète ? » - essai d'Angela Davis, 2014, Au Diable Vauvert.

« L'évasion » - BD de Berthet One, écrite et dessinée pendant son incarcération, 2011, Indeez.

Observatoire International des Prisons – Belgique - organisation militante qui a pour objectif la surveillance des conditions de détention des personnes privées de liberté. <https://www.oipbelgique.be/>

« Décarcérer - Cachez cette prison que je ne saurais voir » - essai de Sylvain Lhuissier, 2020, Rue de l'échiquier.

### *Sur la justice réparatrice*

« La justice les yeux dans les yeux » - documentaire sur la justice restaurative de François Kohler, 2019, P.S. Production (Suisse). <https://ps-productions.ch/project/la-justice-les-yeux-dans-les-yeux/>

« Je verrai toujours vos visages » - film réalisé par Jeanne Henry, 2023

## TERENCE Le bouc émissaire et la norme



Terence

### Questions aux élèves

- Avez-vous des exemples de situations où se dégage une norme, une marge, un bouc émissaire ? *(les situations de racisme par exemple, où les « étrangers » sont accusés de tous les maux)*
- La violence envers un individu (ou un groupe d'individus) peut-elle souder un groupe ?
- C'est quoi être (a)normal ? Qui décide de ce qui « normal » ou non ?
- La norme est-elle toujours acceptable ?
- Peut-on sortir de la norme sans souffrance ? Comment ?

Le personnage de Terence s'attire les moqueries car il n'est ni scieur ni vigneron. Il est différent. Il sort de la norme. Le village rejette tous ceux qui ne sont pas « chasseurs », pas dominants donc. Tout ce qui est différent est considéré comme faible : ici, Terence, le pleu-pleu. À cause de sa position marginale, Terence devient le souffre-douleur du village, le **bouc émissaire** : celui sur qui s'abat la violence des habitant·e·s car, lui, il ne « se plaindra pas », il « n'est pas né chasseur ».

La notion de bouc émissaire est beaucoup étudiée en sociologie : « le bouc émissaire est celui qui, au prix de son exclusion, est l'instrument de la **réconciliation des membres du groupe**. » écrit Rémi Casanova, spécialiste en sciences de l'éducation. On le constate dans le récit : taper sur Terence permet de réconcilier Arnaud et Fredo, membres d'un même clan qui étaient en dispute à propos de Sonia. La violence contre Terence unit toutes les membres du village, scieurs comme vignerons.

En concentrant leur violence sur une personne à la marge, Arnaud et Fredo (et tout le village) cimentent leur relation, entre personnes « dans la norme ». Cette violence permet au village entier de conserver l'équilibre qu'il avait jusqu'alors, de conserver la norme, d'éviter la scission au sein d'un même clan.

Martial, en faisant son stage chez un luthier, sort aussi de la norme et s'attire les moqueries, ce qui le pousse à s'en extraire encore plus en s'orientant vers la mécanique. Il transgresse aussi la norme en se liant d'amitié avec Terence. En s'alliant avec le bouc émissaire, il court le risque d'en devenir un lui-même. Cette exclusion crée chez lui de la souffrance et au final, aussi, de la violence.

## Ressources pour aller plus loin

« Bouc émissaire, Chronique d'une violence ordinaire » - article de Rémi Casanova dans Les Cahiers Dynamiques : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2014-2-page-37.htm>

« Le rapport de Brodeck » de Philippe Claudel est une autre lecture conseillée dans les classes de secondaire qui peut approfondir le sujet du bouc émissaire à travers la fiction

«Mainstream/Margin in Groupes, a practical approach to anti-oppression work» - article de Daniel Hunter (Training for change) : <https://www.trainingforchange.org/wp-content/uploads/2017/11/Mainstream-Margin-in-Groups.pdf> (en anglais)



## MARTIAL La responsabilité et le choix

### Questions aux élèves

- D'après toi, est-ce que Martial est coupable de son acte ? En est-il (seul) responsable ? (la même question peut être posée pour Fredo et Arnaud vis-à-vis de la violence envers Terence)
- Avait-il d'autres choix que celui de commettre une tuerie ? Lesquels ?
- Quels éléments du contexte mènent Martial à commettre la tuerie ? Quels éléments auraient pu être différents pour qu'il n'en arrive pas là ?
- Penses-tu que Martial a choisi de commettre la tuerie ?
- A-t-on toujours le choix d'être ou non violent ?
- Est-on responsable de tout ce qui nous arrive ?

Après avoir raconté l'histoire de Martial, la comédienne demande « d'après vous, qui est coupable dans cette histoire ? ». Martial est souvent pointé du doigt par le public, mais pas toujours seul. Martial est-il coupable de la tuerie ? En est-il responsable ?

Au sens du droit pénal, la culpabilité et la responsabilité sont deux notions distinctes. La première désigne le fait d'avoir commis un acte répréhensible. Mais une personne peut être désignée coupable d'un méfait sans en être responsable : dans le cas d'une personne avec des troubles psychiques, par exemple, on peut déduire que la personne ne possède pas le discernement nécessaire pour être tenue **responsable** de son action. Elle n'a pas **choisi** de commettre le méfait.

Au sens plus commun, la responsabilité individuelle est une notion souvent mise en avant dans notre société néolibérale et individualiste : chacun·e est responsable de ses actes, on doit avoir une « consommation responsable », être des « citoyen·ne·s responsables », faire des « choix responsables », etc. Dans cette logique, les fautes et les travers relèvent aussi uniquement de la responsabilité des individus et dépendent des choix qu'ils posent : si tu réussis, c'est uniquement grâce à toi-même, ton travail, tes compétences, mais si tu échoues c'est également uniquement de ta faute, cela signifie que tu n'es pas assez bon.

Or, l'histoire de Martial nous montre que **nos choix individuels sont souvent le résultat d'un contexte, d'une société, d'un système**, même s'il était seul derrière le fusil. On n'est jamais vraiment seul-e, nos choix sont toujours influencés par une suite et un ensemble d'autres événements. On peut alors s'interroger sur notre pouvoir d'action, et notre marge de manœuvre dans le monde. Quelle part de responsabilité va au niveau de l'individu, quelle part au niveau du groupe, de la société, du monde qui l'entoure ?

### Ressources pour aller plus loin

« Les ambiguïtés de la responsabilité individuelle » - article de Hélène Capocci, Entraide et Fraternité, 2015

« Responsable... pour quoi faire ? » - dossier pédagogique « Philéas et Autobule » n°69 pour les 8-13 ans à adapter pour les ados : <https://www.phileasetautobule.be/numero/responsable-pour-quoi-faire/>



## MORTAGNE La violence et la polarisation de la société

### Questions aux élèves

- Où se situe la limite entre ce qui est violent et ce qui ne l'est pas ? On peut donner des exemples : dégrader du matériel, est-ce violent ? Mettre le feu à une poubelle, est-ce violent ? Insulter quelqu'un, est-ce violent ? Manifester, est-ce violent ? Crier, est-ce violent ?
- Y a-t-il des niveaux dans la violence ?
- La violence se limite-t-elle aux individus ? Une société peut-elle être violente ?
- La violence est-elle parfois justifiée ? légale ?
- Qui définit ce qui est violent et ce qui ne l'est pas ?
- En quoi le village dans lequel vit Martial est-il polarisé ? Comment les différences entre les deux clans s'expriment-elles ?
- As-tu des exemples de sujets sur lesquels notre société semble polarisée ?
- Quels sont les conséquences d'une société très polarisée ? Comment l'éviter ?

Le village de Martial est divisé en deux clans qui semblent s'affronter depuis toujours. Les scieurs et les vigneron. On ne sait plus à quand remonte cette guerre, mais chacun-e à Mortagne doit choisir son camp et y être loyal-e. Et toute l'histoire de ce village baigne dans la violence : celle des coups portés sur Terence, celle des mots de Fredo, celle du patron, monsieur Listrac, qui continue à faire travailler ses employés dans un environnement qui les rend malades.

Le récit nous pousse à nous interroger sur la notion de violence - physique, psychologique, ou symbolique. On peut désigner la violence comme une **force exercée pour soumettre quelqu'un contre sa volonté**. C'est une atteinte portée à la personne humaine (ou à un groupe d'individus) de manière physique ou psychique et qui cause des souffrances. Mais nous n'avons pas toutes les mêmes limites : ce qui est violent pour l'un-e ne le sera pas forcément pour l'autre. D'autre part, certain-es considéreront la violence comme légitime ou nécessaire dans certaines situations.

La polarisation entre les deux clans peut faire écho à notre société. L'actualité nous parle de plus en plus de repli identitaire et de montée des extrêmes. En psychologie sociale, la **polarisation de groupe** est le phénomène qui amène les individus, lorsqu'ils sont placés dans des situations de groupe, à prendre des décisions et à se forger des opinions plus «extrêmes» que lorsqu'ils sont dans des situations individuelles. Soit on est « pour », soit on est « contre ». Le monde se divise en « nous » contre « eux ». Les exemples peuvent se multiplier : autochtones contre étrangers, vegan contre carnivores, médecine moderne contre médecine traditionnelle, et bien sûr, en politique, extrême-gauche contre extrême-droite. Ces modes de réflexions empêchent de voir les nuances et de développer une pensée complexe, créant un terreau propice à l'explosion de la violence, comme à Mortagne.

### Ressources pour aller plus loin

« C'est violent ! » - dossier pédagogique « Philéas et Autobule » n°22 pour les 6-12 à adapter pour les ados : <file:///C:/Users/proje/Downloads/22-violence-c-est-violent.pdf>

« Black blocs : qu'est-ce que la « violence légitime » ? » - article de Thomas Schauder paru dans Le Monde, 09/05/18 [https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/09/black-blocs-qu-est-ce-que-la-violence-legitime\\_5296478\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/09/black-blocs-qu-est-ce-que-la-violence-legitime_5296478_4401467.html)

« La « violence légitime de l'État » de Max Weber » - podcast France Culture par Derwell Queffelec, 10/08/20 <https://www.radiofrance.fr/franceculture/la-violence-legitime-de-l-etat-de-max-weber-8101512>

Dezobeyi - activité pédagogique sur la désobéissance civile par l'asbl Quinoa : <https://quinoa.be/outil/dezobeyi/>

« L'odeur de l'essence » - chanson du rappeur Orelsan qui dénonce entre autres la montée des extrêmes : **« Plus personne écoute, tout le monde s'exprime. Personne change d'avis, que des débats stériles », « Soit t'es pour ou soit t'es contre tout est binaire »**

«Vivre ensemble c'est quoi ? » - livre d'animations philo pour les 7-10 ans (mais encore un excellent guide de questionnement pour tous les âges), O. Brenifier et F. Benaglia, 2019, Collection : Philozenfants, Nathan

# AUTRES PISTES PÉDAGOGIQUES

## Le Roman

« Je mourrai pas gibier » de Guillaume Guéraud (2006, Editions du Rouergue) fait partie des lectures conseillées dans de nombreuses écoles secondaires. Assister à une représentation de « L'affaire Costalamone » puis lire le livre en classe peut notamment permettre d'étudier le **travail d'adaptation**. Il a également été adapté en bande dessinée par Alfred (2009, Editions Delcourt).

## LE PLAIDOYER/RÉQUISITOIRE

Le récit peut également être étudié en classe de 5ème et 6ème secondaire pour travailler le plaidoyer et le réquisitoire, en demandant aux élèves, accompagné·e·s, d'écrire un texte défendant ou accusant Martial Costalamone. Certains manuels proposent une série d'exercices basés sur le roman pour accompagner les élèves dans ce type de rédaction, par exemple : **Clic & Français 5e/6e : Manuel, De Croix S. et Ledur D., 2010, Bruxelles : De Boeck.**

## L'animation PHILO

Le Pôle philo du Centre d'Action Laïque du Brabant Wallon propose des animations qui permettent de mener des réflexions philosophiques. Deux de ces animations se prêtent bien au prolongement de « L'affaire Costalamone » :  
[https://www.calbw.be/sites/default/files/lavocat\\_du\\_diable.pdf](https://www.calbw.be/sites/default/files/lavocat_du_diable.pdf)  
[https://www.calbw.be/sites/default/files/a\\_qui\\_la\\_faute.pdf](https://www.calbw.be/sites/default/files/a_qui_la_faute.pdf)

## La JUSTICE BELGE

Se questionner sur la prison et le droit pénal peut être une occasion de travailler sur le fonctionnement de la justice en Belgique. Quelques exemples d'outils pédagogiques : <https://www.altermedialab.be/justice-outils-pedagogiques/>



## ÉQUIPE ARTISTIQUE

**INTERPRÉTATION** Amel Felloussia | Galia De Backer (en alternance)

**MISE EN SCÈNE ET ADAPTATION** Olivier Lenel

**CRÉATION VISUELLE** Karin Vyncke

**ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE** Pierre-Paul Constant et Didier Poiteaux

**CRÉATION SONORE** Roxane Brunet

**VOIX MARTIAL** Olivier Lenel

**VOIX TERENCE** Eric Poiteaux

**MUSIQUE** Nicolas Arnould

**CONCEPTION ET PRODUCTION** INTI Théâtre

**REMERCIEMENTS** à La Roseraie

**PERSONNES RESSOURCES** Agathe De Brouwer, Carla Nagels, Caroline Heymans, Damien Scalia, Ariane Amado, Léa Teper, Justine Doigni, Harold Sax, Serge Glibert, Delphine Pouppez, etc.

**AVEC LE SOUTIEN DE** l'Observatoire International des Prisons

## ANIMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des animations supplémentaires en classe avec la personne ressource sont possibles sur demande, dans les semaines qui suivent la représentation.

**Vous avez un retour sur ce dossier pédagogique ? De nouvelles pistes de réflexion à proposer ?**

N'hésitez pas à contacter Coline Tasiaux, chargée de projets : [projets@intitheatre.be](mailto:projets@intitheatre.be)



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

